

3. Les municipalités⁸

3.1 Municipalité de 25 000 habitants et plus

La structure de la population par âge

- En 1996, la région administrative de Chaudière-Appalaches ne comprend qu'une seule municipalité de plus de 25 000 habitants (tableau 1 et figure 20). Il s'agit de Lévis (40 407 habitants), qui regroupe 10,6 % de la population régionale. Cette municipalité compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans moins élevée (16,3 %) que celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (17,5 %) (tableau 5). Par ailleurs, on y observe une part de population d'âge actif s'apparentant à celle du Québec (69,5 % comparativement à 69,6 %) et une plus grande proportion de personnes de 65 ans et plus (14,1 % en regard de 12,9 %).

Les familles de recensement

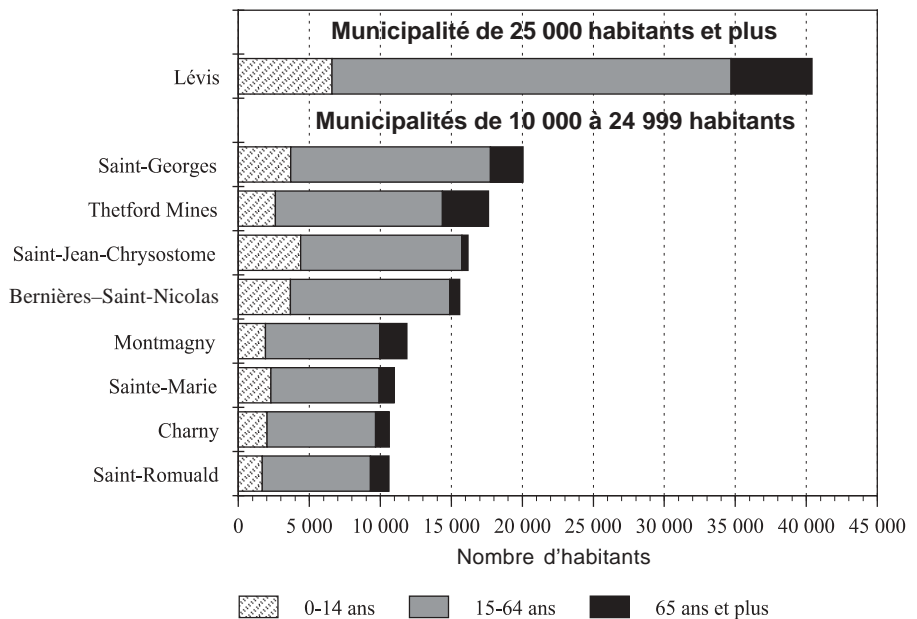
- La municipalité de Lévis compte 11 210 familles, dont 16,7 % sont monoparentales (tableau 2 et figure 21). Cette proportion est inférieure à celle observée pour la même catégorie de municipalité au Québec (18,7 %) (tableau 5).

Les enfants à la maison

- En 1996, la municipalité de Lévis comprend 7 190 familles avec enfants, lesquelles regroupent 12 170 fils et filles jamais mariés à la maison (tableaux 2, 3 et figure 22). La proportion des enfants de 0 à 5 ans (20,3 %) y est nettement moins élevée que dans l'en-

Figure 20

Population par groupe d'âge selon la catégorie de municipalité, région administrative de Chaudière-Appalaches, 1996



semble des municipalités de même taille au Québec (24,3 %), alors que les parts des 6 à 17 ans (47,7 % par rapport à 46,2 %) et des 18 ans et plus (32,0 % en regard de 29,5 %) y sont supérieures (tableau 5).

Les ménages privés

- Lévis comprend 16 525 ménages privés (tableau 4 et figure 23). La part des ménages de 1 personne (28,7 %) y est inférieure à la moyenne québécoise (31,7 %) (tableau 5); en contrepartie, les proportions des ménages de 2, 3 et 4 personnes et plus y sont légèrement plus élevées que dans l'ensemble du Québec (32,8 %, 17,6 % et 21,0 % comparativement à 31,4 %, 16,6 % et 20,3 %).

⁸ L'analyse des municipalités ne porte que sur l'année 1996. Aux fins d'analyse, les municipalités ont été regroupées en trois grandes catégories : 25 000 habitants et plus, 10 000 à 24 999 habitants et 1 000 à 9 999 habitants. Ces catégories sont utilisées pour l'analyse comparative des municipalités. Cette dernière porte toujours exclusivement sur l'ensemble des municipalités de même taille dans la région ou au Québec. Pour alléger le texte, des mentions du type « La municipalité... affiche la plus forte proportion de... dans la région ou au Québec » sont parfois utilisées. Si la mention se situe, par exemple, dans la section sur les municipalités de 25 000 habitants et plus, elle sous-entend que cette municipalité affiche la plus forte proportion de... parmi l'ensemble des municipalités de 25 000 habitants et plus de la région ou au Québec.

3.2 Municipalités de 10 000 à 24 999 habitants

La structure de la population par âge

- En 1996, la région de Chaudière-Appalaches comprend 8 municipalités de 10 000 à 24 999 habitants regroupant au total 113 563 personnes, soit 29,8 % de la population de la région. Leur population globale compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans (19,6 %) moins élevée que celle observée pour l'ensemble des municipalités de cette taille au Québec (20,9 %), et une part équivalente de personnes de 65 ans et plus (10,5 %) (tableau 5). En proportion, les personnes d'âge actif y sont un peu plus nombreuses que dans l'ensemble du Québec (69,9 % en comparaison de 68,6 %).
- Les trois quarts des municipalités de cette taille dans la région (6 sur 8) ont une proportion de jeunes de 0 à 14 ans inférieure à celle calculée pour le Québec (20,9 %) (tableau 1 et figure 20). Saint-Jean-Chrysostome affiche la plus forte proportion dans ce groupe d'âge (27,1 %), tandis que Thetford Mines (14,7 %) possède la plus faible.
- Avec 72,0 % de population de 15 à 64 ans, Bernières-Saint-Nicolas détient la plus forte part de personnes d'âge actif à l'échelle régionale. Elle fait partie des 6 municipalités de cette taille dans la région où ce taux dépasse la moyenne québécoise (68,6 %). Les municipali-

Figure 21

Proportion du nombre de familles monoparentales selon la catégorie de municipalité, région administrative de Chaudière-Appalaches, 1996

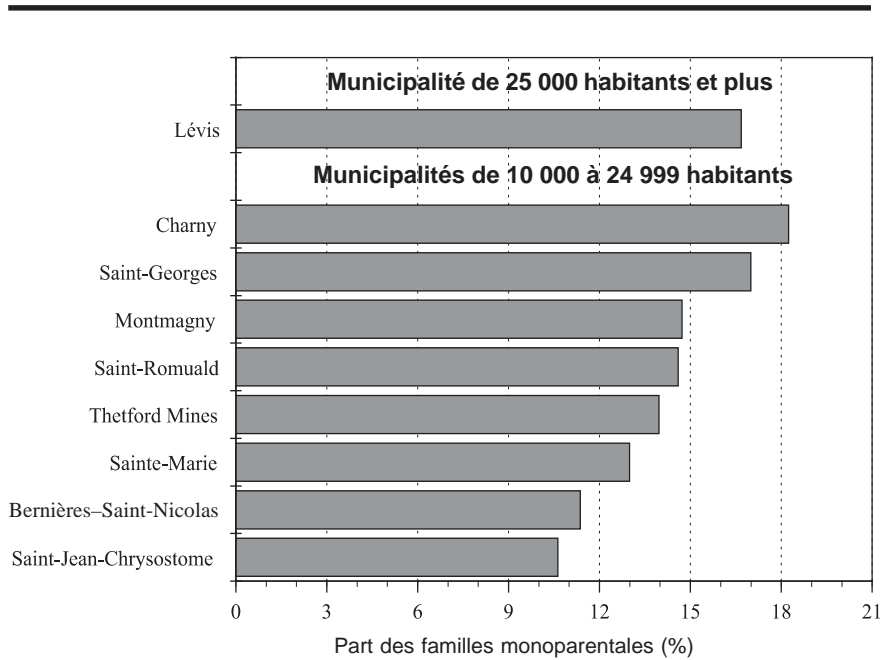
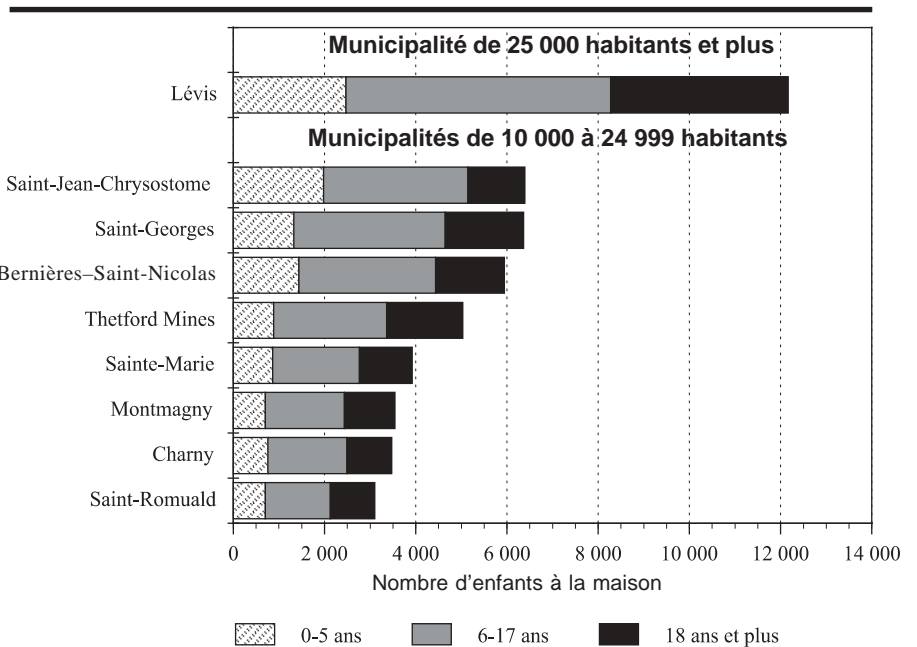


Figure 22

Nombre d'enfants à la maison selon le groupe d'âge et la catégorie de municipalité, région administrative de Chaudière-Appalaches, 1996



tés de Thetford Mines (66,7 %) et de Montmagny (67,8 %) affichent quant à elles les plus faibles proportions pour ce groupe d'âge.

- Thetford Mines se démarque, et de beaucoup, avec la plus forte part de personnes de 65 ans et plus dans la région (18,5 %). À l'opposé, 2 municipalités comptent moins de 5 % de personnes âgées, notamment Saint-Jean-Chrysostome, qui présente la plus faible proportion au Québec (2,6 %).

Les familles de recensement

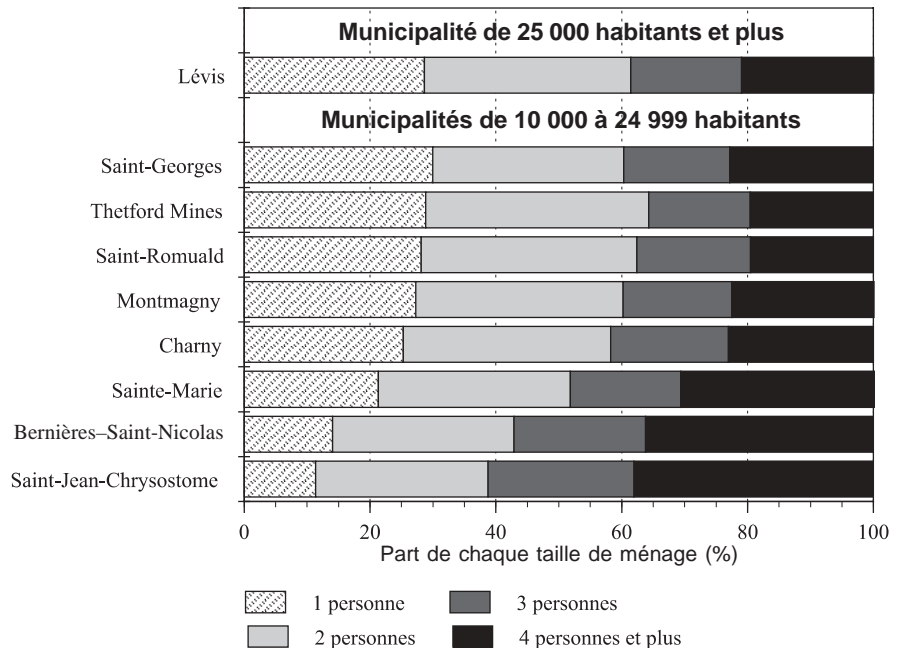
- On dénombre 31 910 familles dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région, dont 14,1 % sont monoparentales (tableau 2 et figure 21). Cette proportion est similaire à celle calculée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (14,2 %) (tableau 5).
- Quatre municipalités affichent une proportion de familles monoparentales supérieure à celle observée au Québec, la plus forte étant de 18,2 % dans Charny. Pour sa part, Saint-Jean-Chrysostome (10,6 %) présente le plus faible taux dans la région.

Les enfants à la maison

- En 1996, les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région comptent 21 475 familles avec enfants totalisant 37 760 enfants jamais mariés à la maison (tableaux 2, 3 et figure 22). Parmi eux, 22,9 % sont âgés de 0 à 5 ans, comparativement à 24,4 % au Québec. En contrepartie, la proportion des enfants de 18 ans et plus à la maison (27,4 %) y est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (25,0 %) (tableau 5).
- Sept des 8 municipalités de la région ont une proportion d'enfants de 0 à 5 ans inférieure à la moyenne québécoise (24,4 %). La seule exception est Saint-Jean-Chrysostome, qui affiche une part de 31,0 %.

Figure 23

Proportion des ménages privés selon la taille et la catégorie de municipalité, région administrative de Chaudière-Appalaches, 1996



Thetford Mines (17,6 %) est la municipalité de cette taille dans la région où les enfants d'âge préscolaire sont proportionnellement les moins nombreux. Il s'agit du 2^e plus faible taux au Québec, derrière celui de Sillery (région administrative de Québec) (14,7 %).

- Les municipalités de Saint-Romuald (46,2 %) et de Saint-Georges (52,1 %) montrent respectivement la plus faible et la plus forte part de jeunes de 6 à 17 ans à l'échelle régionale. Cette dernière municipalité est la seule dans la région à détenir une proportion de jeunes de ce groupe d'âge qui dépasse la moyenne du Québec (50,5 %).
- Dans la région, 7 municipalités ont une proportion d'enfants de 18 ans et plus à la maison supérieure à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (25,0 %). Le plus haut taux est atteint dans la municipalité de Thetford Mines (33,2 %) et le plus bas, dans celle de Saint-Jean-Chrysostome (19,5 %).

Les ménages privés

- Les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région comprennent 43 425 ménages privés, dont 23,8 % sont composés d'une personne seule, 31,6 % de 2 personnes, 18,4 % de 3 personnes et 26,1 % de 4 personnes et plus (tableaux 4, 5 et figure 23).
- Cinq municipalités présentent une part de ménages de 1 personne supérieure à celle calculée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (22,7 %); parmi elles, Saint-Georges (30,0 %) affiche la plus forte proportion. À l'opposé, les municipalités de Bernières–Saint-Nicolas (14,0 %) et de Saint-Jean-Chrysostome (11,4 %) sont les seules dans la région à montrer une proportion de moins de 20 % pour ce type de ménage.
- La municipalité de Thetford Mines partage avec celle de Tracy (Montérégie) la plus grande part de ménages de 2 personnes au Québec (35,4 %). À l'inverse, Saint-Jean-Chrysostome présente la plus faible proportion dans la région (27,4 %), également l'un des plus faibles taux à l'échelle québécoise. Au total, 4 des 8 municipalités affichent une part inférieure à celle du Québec (30,7 %).
- Saint-Jean-Chrysostome (23,2 %) présente la plus forte proportion de ménages de 3 personnes dans la région. Cette municipalité et celle de Bernières–Saint-Nicolas (20,9 %) sont les seules à montrer une proportion plus élevée que celle du Québec (19,1 %). De son côté, Thetford Mines possède la plus faible part de ce type de ménage (16,1 %).
- Trois municipalités de la région présentent une proportion de ménages de 4 personnes et plus supérieure à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (27,4 %). Saint-Jean-Chrysostome affiche la plus forte proportion (37,9 %), alors que Thetford Mines et Saint-Romuald montrent la plus faible (19,5 %).

3.3 Municipalités de 1 000 à 9 999 habitants

La structure de la population par âge

- En 1996, la région de Chaudière-Appalaches comprend 83 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants, qui regroupent 178 838 personnes, soit 47,0 % de

la population régionale (tableau 6). La part des jeunes de 0 à 14 ans y est de 21,6 %, celle des 15 à 64 ans de 66,4 % et celle des 65 ans et plus, de 11,9 %. Ces proportions s'apparentent à celles observées pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (tableau 5).

- Près de la moitié des municipalités de cette taille dans la région (41 sur 83) affichent une proportion de jeunes de 0 à 14 ans supérieure à celle calculée pour le Québec (21,2 %). Pour 12 d'entre elles, cette proportion s'élève à plus de 25 % et atteint même 30,0 % dans la municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce. À l'opposé, la part de jeunes de ce groupe d'âge est inférieure à 15 % dans la municipalité de Lac-Etchemin (14,5 %).
- Par ailleurs, plus du quart des municipalités (23 sur 83) ont une proportion de personnes d'âge actif plus élevée que celle observée au Québec (67,6 %); parmi elles, Disraëli (P) (73,4 %) est celle qui affiche la plus forte. De leur côté, les municipalités de Saint-Damien-de-Buckland (59,8 %), Saint-Éphrem-de-Tring (58,6 %) et Lotbinière (57,4 %) présentent des taux inférieurs à 60 %, cette dernière municipalité détenant même l'une des plus faibles proportions au Québec.
- Près des deux tiers des municipalités de cette taille dans la région (54 sur 83) ont une proportion de personnes de 65 ans et plus supérieure à celle calculée pour le Québec (11,2 %). Parmi elles, 6 présentent un taux dépassant 20 %, notamment Lotbinière avec une proportion de 24,3 %. À l'opposé, Saint-Étienne-de-Lauzon (3,7 %), Aubert-Gallion (3,8 %) et Saint-Georges-Est (3,9 %) affichent les plus petites parts de personnes âgées à l'échelle régionale.

Les familles de recensement

- Les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comptent 49 140 familles, dont 11,1 % sont monoparentales. Cette proportion est inférieure à celle de l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (12,2 %) (tableau 5).
- Au total, 23 municipalités affichent une proportion de familles monoparentales supérieure à la moyenne québécoise. Parmi elles, Beauceville et Saint-Jean-Port-Joli détiennent la plus grande part de ce type de famille (18,6 % chacune) (tableau 6). À l'opposé, 7 municipalités comptent moins de 5 % de familles

monoparentales. Saint-François-de-Beauce (2,6 %) est celle qui possède la plus petite proportion, l'une des plus faibles au Québec.

Les enfants à la maison

- En 1996, les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comprennent 33 750 familles avec enfants, lesquelles regroupent 64 500 fils et filles jamais mariés à la maison (tableau 6). Comparativement à l'ensemble des municipalités de même taille au Québec, on y retrouve une plus faible proportion d'enfants de 0 à 5 ans (21,7 % par rapport à 24,1 %) et une plus forte part d'enfants de 18 ans et plus à la maison (26,0 % en comparaison de 23,9 %) (tableau 5).
- Près du quart des municipalités de cette taille dans la région (20 sur 83) ont une proportion d'enfants de 0 à 5 ans supérieure à celle observée au Québec (24,1 %). Dans une seule municipalité, soit Pintendre (30,6 %), les 0 à 5 ans représentent plus de 30 % des enfants. À l'opposé, dans 8 municipalités, cette proportion n'atteint pas 15 %. Saint-Aubert (11,1 %), Beauceville (11,3 %), Irlande (11,4 %) et Saint-Lazare-de-Bellechasse (11,9 %) sont celles qui présentent les plus petites parts d'enfants d'âge préscolaire dans la région, parmi les plus faibles à l'échelle québécoise.
- Au total, 43 municipalités ont une proportion de jeunes de 6 à 17 ans dépassant celle observée au Québec (51,7 %). La municipalité d'Irlande (67,0 %) se démarque avec la plus grande, l'une des plus fortes au Québec. Lotbinière (63,8 %), Saint-Éphrem-de-Beauce (61,0 %) et Notre-Dame-des-Pins (60,8 %) affichent aussi des parts de jeunes de ce groupe d'âge supérieures à 60 %. De leur côté, Disraëli (P) (40,2 %) et Saint-Antoine-de-Tilly (41,1 %) présentent les plus faibles proportions dans la région.
- Parmi les 55 municipalités de cette taille dans la région qui ont une proportion d'enfants de 18 ans et plus à la maison supérieure à celle observée au Québec (23,9 %), Beauceville (40,0 %) arrive au 1^{er} rang, ce qui la situe aussi parmi les plus fortes à l'échelle québécoise. Neuf autres municipalités de la région affichent des taux dépassant les 35 % pour ce groupe d'âge. À l'opposé, Saint-Éphrem-de-Tring (14,8 %) présente la proportion la plus faible, la seule au-dessous de 15 %.

Les ménages privés

- Les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de Chaudières-Appalaches comprennent 63 145 ménages privés, dont 20,0 % sont composés d'une seule personne, 30,1 % de 2 personnes, 17,9 % de 3 personnes et 31,8 % de 4 personnes et plus (tableau 5). La région se caractérise par cette dernière proportion qui se situe au-dessus de celle calculée pour le Québec (28,2 %).
- La moitié des municipalités de cette taille dans la région (42 sur 83) ont une proportion de ménages de 1 personne qui dépasse celle observée au Québec (21,1 %). Saint-Fabien-de-Panet (29,9 %) détient la plus forte. De leur côté, Saint-Frédéric (9,5 %) et Saint-Éphrem-de-Beauce (9,5 %) sont les seules à afficher une part de ménages de 1 personne inférieure à 10 % (tableau 6).
- Au total, 25 municipalités ont une proportion de ménages de 2 personnes supérieure à celle observée au Québec (32,0 %). Parmi elles, ce sont Saint-Léon-de-Standon (38,5 %) et L'Islet-sur-Mer (38,1 %) qui possèdent les plus fortes parts. À l'opposé, 6 municipalités présentent des taux inférieurs à 25 %, notamment Saint-Anselme (P) et Saint-François-Ouest avec 22,5 % et 22,7 % respectivement.
- Au Québec, 18,6 % des ménages des municipalités de 1 000 à 9 999 habitants sont composés de 3 personnes. Dans la région, le quart des municipalités de cette taille (21 sur 83) affichent une proportion de ce type de ménage plus élevée. C'est le cas de Saint-Anselme (P) (24,7 %), qui détient la plus forte part de ménages de 3 personnes à l'échelle régionale. Par ailleurs, les municipalités d'Irlande (9,5 %) et de Shenley (9,7 %) présentent des taux qui comptent parmi les plus faibles au Québec.
- Les deux tiers des municipalités de cette taille dans la région (55 sur 83) ont une proportion de ménages de 4 personnes et plus supérieure à celle calculée pour le Québec (28,2 %). Douze d'entre elles présentent même des parts dépassant 40 %, dont Saint-Éphrem-de-Beauce (50,0 %), Saint-François-Ouest (49,3 %) et Irlande (49,2 %), qui affichent les plus élevées. À l'opposé, la municipalité de Lotbinière (20,8 %) possède la plus petite part de ces ménages.